

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 24 juin 2026

Le Conseil municipal a nommé Madame Marylin Fracaso-Luyet au poste de responsable administrative à 60% pour le Théâtre le Baladin, dès le 1^{er} août prochain.

Le Conseil municipal a délivré à M. Gilles Varone, domicilié à Savièse, l'autorisation d'exploiter l'établissement public sous l'enseigne "Bistrot i j'ami".

Le Conseil municipal a autorisé BKW Energie AG à poser des panneaux provisoires (structure mobile) d'interdiction de sports nautiques sur le lac du Sanetsch.

Dans le cadre de l'extension du Centre scolaire de Moréchon, le Conseil municipal a validé la police d'assurance travaux de construction et RC MO selon proposition de la Zurich Compagnie d'Assurances SA.

Dans le cadre de l'extension du Centre scolaire de Moréchon, le Conseil municipal a adjugé divers mandats :

- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2010 - CFC 112/201 - Déconstruction, Fouilles en pleine masse à l'entreprise Evéquo SA,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2115 - CFC 201.1 / 211.0 / 211.4 / 211.5 / 211.6 / 212.2 - Maçonnerie et BA au Consortium composé des entreprises Bativa SA et Melly Constructions SA,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2140 - CFC 214 - Construction en bois à l'entreprise Astori SA,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2300 - CFC 223/23 - Protection contre la foudre, Installation électriques à l'entreprise Grichting & Valterio Electro SA,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2420 - CFC 242 - Installations de chauffage à l'entreprise GD Climat SA,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2440 - CFC 244 - Installations de ventilation à l'entreprise Sys-Tech CONCEPT Sàrl,
- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2500 - CFC 25 - Installations sanitaires à l'entreprise Courtine & Héritier SA,
- selon la procédure de gré à gré, les travaux de l'AO 2610 - CFC 261 - Installations de transport / ascenseur à l'entreprise Kone (Suisse) SA,

- selon la procédure ouverte internationale, les travaux de l'AO 2730 - CFC 273.0 / 273.1 / 273.2 - Portes intérieures, armoires encastrées, placards, étagères, etc., vitrages intérieurs à l'entreprise Astori SA.

Dans le cadre de la mise aux normes AEAI de l'EMS de Zambotte, le Conseil communal a adjugé divers mandats :

- selon la procédure de gré à gré concurrentiel, les travaux d'installations électriques - Ensemble d'appareillage à l'entreprise ETAVIS Romandie SA,
- selon la procédure sur invitation, les travaux d'installations électriques - Courant faible à l'entreprise ETAVIS Romandie SA,
- selon la procédure sur invitation, les travaux d'installations électriques - Courant fort à l'entreprise ETAVIS Romandie SA.

Dans le cadre de la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics, le Conseil communal a adjugé divers mandats :

- selon la procédure de gré à gré, les travaux du CFC 415.2 – Ouvrages métalliques à l'entreprise Debons Métal Sàrl,
- selon la procédure sur invitation, les prestations du CFC 273 – Menuiseries intérieures nécessaires à la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics à l'entreprise Fabrikabois Sàrl.

Le Conseil municipal a accepté l'achat des 4 oeuvres proposées, appartenant à Mme Marianna Maret.

Le Conseil municipal a attribué l'étude de faisabilité de l'avant-projet de transformation de l'étable de Tsanfleuron au bureau dvarchitectes & associés SA.

Le Conseil municipal a adjugé à l'entreprise Varone ameublement la fourniture de tables et chariots pour la salle multifonction à Ormône.

Dans le cadre de la mise aux normes AEAI de la Halle des fêtes, le Conseil municipal a validé l'offre de RMN électricité Riva, Marquis, Niclas S.A. pour la fourniture et l'installation d'un système de désenfumage, ainsi que celle de Luyet Constructions Metalliques SA pour la fourniture et la pose de huit consoles inox.

Le Conseil municipal, dans le cadre du projet de réfection de la route cantonale entre Coppet et Le Cernet, située sur le territoire de Conthey, a donné son accord pour détacher de la parcelle no 24, plan 2-3, propriété de la Bourgeoisie de Savièse, une surface d'environ 312 m2.

Le Conseil municipal a validé l'achat d'un chariot de 12 ordinateurs hybrides pour le CO auprès du Groupe Ansam.

Le Conseil municipal a donné son accord à la tenue du camp MS Sport du 29 mars au 2 avril 2027, à la zone de détente et de sports de Oure.

Le Conseil municipal a validé l'organisation en 2027 d'une manifestation intergénérationnelle en lien avec l'inauguration du nouveau bâtiment abritant la bibliothèque, la ludothèque et les archives communales.

Le Conseil municipal a adjugé à la maison Lactell Sàrl le remplacement de divers éléments pour les places de jeux de la Commune.